

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES
(à renseigner obligatoirement)**

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...):

Commentaires : La présence est obligatoire aux vacances de stage prévues par les textes.

2. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT EN MASTER (procédure, autorité décisionnaire, nombre de redoublements autorisés...):

Commentaires :

3. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses (renseigner à l'aide des menus déroulants dans chaque cellule)	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Règle de poursuite dans le semestre suivant (Licence)			La note finale à l'UE ECOS, validant le certificat de compétences cliniques du DFASM, est constituée par les résultats aux ECOS facultaires des 3 années du cycle 2 selon la pondération suivante et conformément au décret en vigueur : 20% ECOS DFASM1, 30% ECOS DFASM2, 50% ECOS DFASM3 - une session unique de rattrapage de l'UE ECOS validant le cycle 2 est organisée en fin de DFASM3.
Existence d'une note seuil		10 sur 20	Existence d'une note plancher à toutes les UE (10/20)
Règles de compensation (Master)			Pas de compensation entre les semestres
Modalités de ventilation des usagers d'un M1 commun vers un parcours-type de M2 (Masters en Y/râteau)			

4. STAGES (à renseigner obligatoirement) :

Pour rappel, le stage est obligatoire en Master

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
trimestre	3 x 3 mois	28	validation sur 3 trimestres : mi-mai à fin juillet (été intermédiaire entre le DFASM2 et le DFASM3) + novembre -janvier puis février - avril . En cas de note < 10/20 pour un stage donné, les raisons de cette note devront être explicitées à l'étudiant lors d'un bref entretien avec le responsable du stage. 25 gardes à réaliser au cours du DFASM : évaluation sur présence (carnet de stage) En cas de note annualisée inférieure à 10/20, le jury peut proposer une validation de stage sous certaines conditions (période de stage complémentaire) et dans ce cas propose l'attribution d'une note de stage. Un stage hors CHU est évalué selon les mêmes modalités. En cas de non validation de cette séquence de rattrapage, l'étudiant ne sera pas autorisé à passer dans l'année supérieure. Durée du stage (en mois) : 9 mois
	Passerelles pour la réorientation		
	Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté	oui	Entretien individuel avec l'équipe pédagogique
	UE/ECUE de préparation à l'insertion professionnelle	oui	stages
	UE/ECUE contenant une sensibilisation à l'entrepreneuriat	non	
	FC/FA : Aménagements d'études prévus (BUT uniquement)	non	
	UE/ECUE "compétences transversales" - obligatoire en Licence	non	